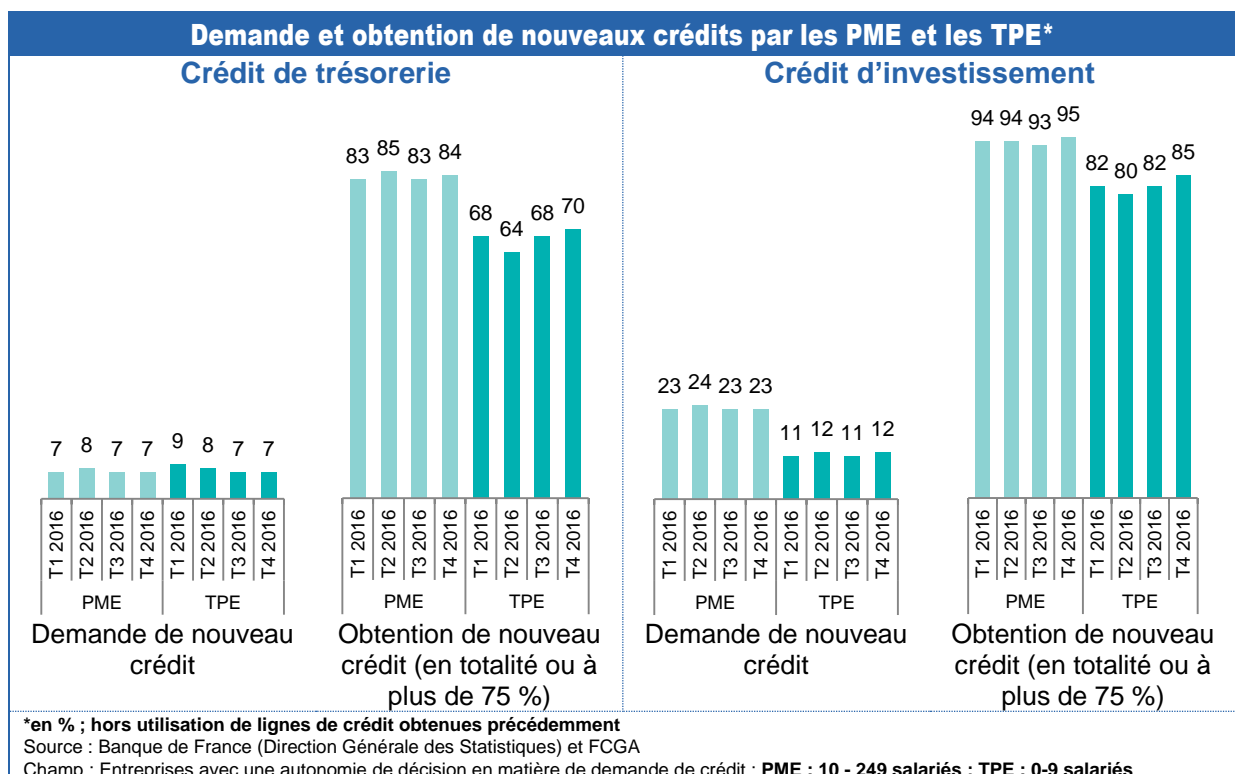


Le 17 janvier 2017

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.

L'accès des entreprises au crédit progresse, notamment pour les TPE

- Au quatrième trimestre 2016, **la demande de nouveaux crédits** des PME et des TPE est quasiment stable, tant pour les crédits de trésorerie que d'investissement. Pour les PME comme pour les TPE, en cas d'absence de demande de crédit, **la cause principale est l'absence de besoin**, quel que soit le type de crédit. L'anticipation d'un refus des banques est marginale : l'autocensure est signalée par moins de 2 % des entreprises, quelle que soit leur taille (TPE, PME, ETI).
- L'accès aux **crédits de trésorerie** des PME est quasi stable : 84 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les financements demandés (contre 83 % au troisième trimestre). L'accès aux **crédits d'investissement** augmente un peu : 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités (93 % le trimestre précédent). S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention est aussi aisée (90 %).
- L'accès aux **crédits de trésorerie** des TPE s'améliore, à 70 % (contre 68 % le trimestre précédent). L'obtention de **crédits d'investissement** progresse aussi : 85 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les financements souhaités (contre 82 % le trimestre précédent). S'agissant plus spécifiquement des **crédits d'équipement**, l'obtention est aussi large, à 86 %.



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit augmente (39 %, après 36 % au troisième trimestre).
 - 64 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit, comme le trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
 - La demande de **crédits de trésorerie** est stable : 7 % des PME ont demandé un crédit.
L'accès au crédit de trésorerie est quasiment stable : 84 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre 83 % le trimestre précédent.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** se maintient : 23 % des PME ont exprimé une demande ce trimestre, comme au troisième trimestre.
L'obtention de crédit d'investissement s'améliore. 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités (contre 93 % au troisième trimestre).
S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention est aussi élevée : 90 % des financements demandés sont obtenus.
- **Les conditions de financement sont favorables**, tant au niveau du coût global que des demandes de garanties.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** est quasiment stable, que ce soit pour les crédits de trésorerie (7 % après 7 % au troisième trimestre) ou d'investissement (12 % après 11 %).
- **L'accès au crédit de trésorerie** est de plus en plus large : 70 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 68 % au T3 et 64 % au T2.
- **L'obtention de crédits d'investissement** s'améliore également : 85 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités, après 82 %.
S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, 86 % des TPE indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 52 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 72 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est stable : 11 % des ETI ont sollicité un financement. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) progresse à 94 %, après 91 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement** s'intensifie : 32 % des ETI ont sollicité un financement, après 27 % au troisième trimestre. La quasi-totalité des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est de 92 %.
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 18 avril 2017

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr